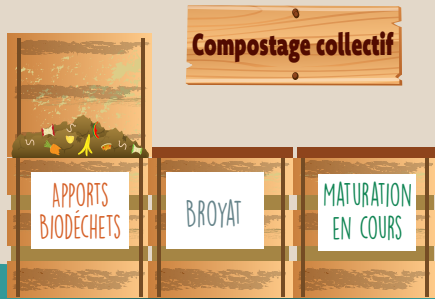




* Action 4 du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD)
Renforcer les pratiques et la dynamique autour du compostage

Réussir votre compost :



Votre site de composteur partagé est constitué de 3 modules :

- 1 pour les apports
- 1 pour le Broyat
- 1 de maturation

Vous déposez vos biodéchets uniquement dans le premier bac d'apport et vous les recouvrez avec du broyat, la matière sèche du bac du milieu. Le mélange va se dégrader sous l'action de bactéries et champignons naturellement présents. **Vous ne devez rien déposer dans le bac en maturation.** Le compostage est en cours. La récupération du compost mûré se fait chaque 3 mois environ.

Pourquoi composter en collectif ?

- 1 Pour fabriquer votre propre compost entièrement gratuit et 100 % naturel, qui fertilisera vos sols, jardins et plantes d'intérieur.
- 2 Pour réduire le volume de vos déchets.
- 3 Pour redonner à la nature ce qu'elle a créé (la matière organique).
- 4 Pour créer du lien social et de la convivialité dans votre village.
- 5 Pour s'inscrire cadre de la loi Anti-Gaspillage pour l'Économie Circulaire de 2020 (AGEC).



SICTOM Pézenas-Agde
Adresse postale :
BP 112 34120 Pézenas
Siège social :
27 Avenue de Pézenas
34120 Nézignan-l'Évêque



Tél. : 04 67 98 45 83
contact@sictom-pezenas-agde.fr
www.sictom-pezenas-agde.fr



JE RENDS À LA TERRE CE QU'ELLE ME DONNE

JE TRIE
MES BIODÉCHETS !



LE FUTUR,
C'EST NOUS !

**INVITATION
GOÛTER COMPOST
7 DÉCEMBRE
14H À 16H**

ROQUESSELS ET HAMEAU DE CASTELSEC



VOS MODES DE COLLECTES ÉVOLUENT !

Mise en place d'un composteur partagé

Afin de se conformer à La loi AGEC, Anti-Gaspillage pour l'économie Circulaire, qui impose :

- **La réduction à la source** des quantités de déchets ménagers produits
- **La collecte des biodéchets** dès maintenant et au 1er janvier 2023 le tri plus simple (tous les emballages ménagers et les papiers se trient !)

Pourquoi trier ses biodéchets ?

Ils composent environ un tiers de nos poubelles. C'est un levier majeur pour **réduire nos déchets et le gaspillage des ressources**. Valorisés, ils deviennent du compost pour notre agriculture locale. Le SICTOM Pézenas-Agde, en partenariat avec la municipalité de Roquessels, vous propose de mieux trier vos déchets alimentaires et de les déposer dans le **composteur partagé** installé sur votre commune situé :

Chemin de l'aire, Roquessels

Le jour du goûter compost, il vous sera remis le **kit biodéchets** (bioseaux, guide de tri).

Si vous ne pouvez pas être présent ce jour là, vous pourrez le récupérer en mairie.



Une question, un doute ?

04 67 98 45 83 / biodechets@sictom-pezenas-agde.fr

L M M **X** J V S

Emballages Ménagers Recyclables



L M M J V **X** S

Ordures Ménagères

Attention : les biodéchets étant extraits de vos ordures ménagères, la collecte de celles-ci se fera uniquement **le vendredi à partir du 1^{er} janvier 2023**.



Comment trier ses biodéchets avant de les déposer au composteur ?

LES CONSIGNES

- ✓ Epluchures de légumes, coquilles d'œufs
- ✓ Fruits et légumes avariés
- ✓ Papier journal, Essuie-tout
- ✓ Marc de café, sachets de thé
- ✓ Restes de repas de pain émiétté
- ✓ Fleurs fanées et uniquement plantes d'intérieurs



Les déchets déposés en petits morceaux se décomposeront plus rapidement.

LES INTERDITS !

- ✗ Coquilles huîtres et de fruits de mer
- ✗ Viande, poissons en grosse quantité
- ✗ Pas de sac plastique même biodégradable
- ✗ Litière, excréments Cendre
- ✗ Pas de gras, de plats en sauce
- ✗ Déchets verts importants et branches

Le composteur permet de transformer nos déchets organiques en compost naturel de qualité :

Ces matières se transforment en présence d'eau et d'oxygène. Des micro-organismes et une micro-faune (vers, cloportes) transforment ces déchets en un produit comparable à de l'humus des forêts.